



Vol. 3. No 21.

8 MAI 1900

-- LE --

Journal d'Agriculture et d'Horticulture

LE JOURNAL D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE est l'organe officiel du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec. Il paraît deux fois par mois, le 8 et le 22 de chaque mois, et s'occupe spécialement de tout ce qui a rapport à l'agriculture, à l'élevage des animaux, à l'horticulture, etc. Toutes communications destinées à être insérées dans les colonnes de la matière à lire de ce journal devront être adressées au Directeur du JOURNAL D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE, Québec. Pour conditions d'annonces, etc., s'adresser à

LA CIE DE PUB. "LA PATRIE"

77, 79 & 81 Rue St-Jacques, Montreal.

Abonnement: \$1.00 par année, payable d'avance.

TABLE DES MATIERES

AGRICULTURE GENERALE

Avis.....	481
De l'assolement.....	482
Bibliothèque du cultivateur.....	483
Chambres froides dans les beurrieres.....	484
Boîte aux lettres—Sorgho à balais — Dactyle pelotonné—Moutons demandés—Broyeuse à lin.....	484
Le sucre de betteraves.....	487
Petites notes.....	488
Question d'actualité — Colonisation et mines.....	489

INDUSTRIE LAITIÈRE

Le concours officiel des vaches laitières.....	490
--	-----

ANIMAUX DE LA FERME

Bonnes et mauvaises vaches — Le trèfle et les porcs — Engraissement au pâturage.....	493
Médecine vétérinaire—Consultations.....	493

ARBORICULTURE ET HORTICULTURE

Travaux pour le mois de mai — Coupe-coulant pour les fraisiers—Binage des choux.....	494
Haies et collets à lièvres.....	495
Restauration des vieux arbres — Taille des jeunes arbres — Greffe.....	495
Effet de la fumée sur les gelées.....	498
La plantation en buttes.....	498
Culture potagère — Oseille-épinard.....	500
Le réséda odorant.....	501

SOCIÉTÉS ET CERCLES

Echo des cercles agricoles.....	501
Cercle agricole de Ste Christine, comté de Portneuf — Champs de démonstration.....	503
Cercle agricole de St David, comté d'Yamaska — Programme des opérations.....	503

AGRICULTURE GENERALE

CONCOURS DE MERITE AGRICOLE POUR 1900

Avis officiel

Le concours de Mérite Agricole aura lieu, cette année (1900), dans la première région de la province comprenant les comtés de Jacques-Cartier, Hochelaga, Laval, Deux-Montagnes, Soulanges, Vaudreuil, et la partie des comtés d'Argenteuil et de Terrebonne renfermant les paroisses et townships non-compris dans les Laurentides.

Les cultivateurs qui désirent prendre part à ce concours doivent adresser leur entrée au département de l'Agriculture le ou avant le 1er juin, sur des blancs d'inscription qui leur seront remis, sur demande, par ce département.

Nulle demande d'entrée transmise après le temps requis ne sera acceptée par le département.

Les lauréats qui ont obtenu la médaille d'argent et le diplôme de Très Grand Mérite en 1895, ne doivent pas oublier qu'ils ont droit, cette année, de concourir de nouveau pour faire décider auquel doivent être décernés la médaille d'or et le diplôme de Très Grand Mérite Exceptionnel. Ceux qui, à la même époque, n'ont obtenu que le nombre de points suffisant pour avoir droit à la médaille de bronze avec diplôme de Grand Mérite ou au diplôme de Mérite, peuvent également prendre part au concours cette année.

AUX SECRETAIRES DES SOCIETES D'AGRICULTURE ET DES CERCLES AGRICOLES

Avis

Messieurs les secrétaires sont priés de ne pas oublier de faire parvenir à l'adresse du Secrétaire